

[Retraite complémentaire \[1\]](#)

En plus de sa pension de retraite de la Sécurité Sociale, l'artiste interprète a droit à une retraite complémentaire, basée sur les salaires qu'il a perçus pendant sa carrière. L'artiste salarié et son employeur cotisent pour cette pension. Celle-ci est gérée par l'Institution de retraite de la presse et du spectacle (IRPS), qui fait partie du groupe [AUDIENS](#) [2]. Comme les caisses de toutes les autres professions, l'IRPS est affiliée à l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) pour les salariés non cadres, dont les artistes-interprètes.

Le relevé personnel des points de retraite complémentaire n'est plus adressé systématiquement par envoi postal, mais peut être consulté en ligne (www.audiens.org [2]). Il peut néanmoins être envoyé sur demande.

La gestion de l'IRPS est paritaire. Les délégués élus sur liste CGT forment le groupe majoritaire dans le collège des salariés du spectacle.

Fichier attaché



[Retraite complémentaire](#) [3]

Taille

1 octet

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 12/02/2011 - 21:04): <https://sfa-cgt.fr/retraite-complementaire#comment-0>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/retraite-complementaire>

[2] <http://www.audiens.org>

[3] <https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/retraite%20compl%C3%A9mentaire%202011.pdf>